

Les entreprises au cœur du dispositif

Dès le départ, le covoiturage pendulaire a été ciblé. Ainsi, les plus grandes entreprises de l'Arc jurassien ont été démarchées afin de les faire adhérer au dispositif et les accompagner pour promouvoir le covoiturage auprès de leurs collaborateurs. En effet, plutôt que de miser sur des solutions technologiques, le choix a été fait de travailler en lien étroit avec les entreprises et de consacrer l'essentiel des moyens disponibles à la mise en œuvre d'actions de communication et de promotion sur les lieux d'emplois: animations au sein des entreprises ou sur les parkings, stands d'information sur les lieux de restauration, actions de sensibilisation dans les réunions de service, vidéos, etc.

Début 2020, 180 entreprises, regroupant 41000 collaborateurs et réparties sur l'ensemble de l'Arc jurassien, sont adhérentes au dispositif. Le taux moyen de covoiturage au sein de ces entreprises est aujourd'hui de 25% et a ainsi plus que doublé en huit ans. Ce réseau est la force du projet et des liens sont maintenus tout au long de l'année avec ces entreprises: réunions des répondants mobilité, transmission de supports de communication, conseils, etc.

Une action phare: le challenge annuel interentreprises

Pour installer et entretenir la dynamique, un challenge covoiturage interentreprises est organisé chaque année au mois de novembre. Sa vocation est d'inciter les salariés à tester le covoiturage et à récompenser les entreprises qui enregistrent les taux de participation les plus forts.

Des prix attractifs sont remis aux covoitureurs gagnants ainsi qu'aux entreprises enregistrant le plus de participants par rapport à leur nombre de collaborateurs. Les équipages de covoitureurs gagnants sont désignés par un tirage au sort. Le prix principal est un bon d'essence d'une année.

La 7^e édition du challenge covoiturage interentreprises de l'Arc jurassien a d'ailleurs battu un nouveau record avec 1900 covoitureurs durant la semaine du 18 au 22 novembre 2019.

Un dispositif qui s'inscrit dans la durée

Financé de 2011 à mars 2019 par le programme Interreg, le dispositif vole aujourd'hui de ses propres ailes. Les collectivités partenaires financent désormais seules les différentes prestations de promotion du covoiturage à l'attention des entreprises et des particuliers. L'engagement des entreprises reste la clé du succès, car les études

Comment ça marche?

Que ce soit une seule fois, occasionnellement ou régulièrement, chacun peut bénéficier des services de la centrale téléphonique en appelant au numéro gratuit suivant: +41 (0)800 25 26 27 du lundi au vendredi de 7h à 19h. La centrale téléphonique se charge de trouver un covoitureur et de mettre les personnes en relation. Elle est également à disposition pour aider dans les démarches, trouver une solution de dépannage si besoin, proposer une solution flexible et individuelle, donner la possibilité de faire du covoiturage.

réalisées dans le cadre du dispositif l'ont démontré, les équipages de covoitureurs se forment principalement directement au sein des entreprises.

Au final, cette solution de transport innovante, humanisée, flexible et conviviale continue de se développer dans l'Arc jurassien car elle répond au mieux au contexte particulier de ce territoire et constitue une réponse idéale pour réduire les déplacements individuels en voiture.

Les partenaires actuels

Côté suisse: **arcjurassien.ch**, Canton de Berne, République et Canton du Jura,

République et Canton de Neuchâtel, Canton de Vaud, Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV), Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV), Association Région Val-de-Travers (ARVT), Agglomération Urbaine du Doubs (AUD), Commune de Val-de-Ruz, Région La Béroche, Communauté Urbaine du Littoral (COMUL), Association Jura bernois.Bienne.

Côté français: Parc naturel régional du Haut-Jura, Pays Horloger, Pays du Haut-Doubs, Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs, Région Bourgogne-Franche-Comté, Commissariat du Massif du Jura.

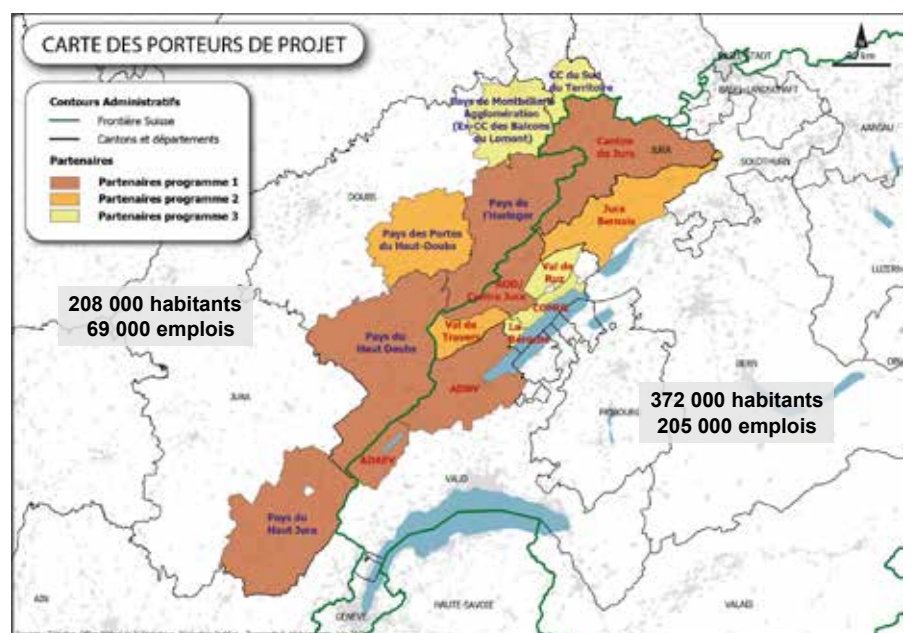


*Benoît Morel
Chef de projets
coopération
transfrontalière
Arc jurassien*

En savoir plus:

<http://www.arcjurassien.ch/covoiturage>
<https://www.arcjurassien.ch/fr/Nos-projets/Covoiturage-dans-l-Arc-jurassien.html>

Le périmètre géographique du projet



La carte montre les partenaires du projet jusqu'à fin mars 2019. Depuis, les deux territoires français au nord (CC Sud Territoire et Pays Montbéliard Agglo) se sont retirés. La frise des logos sur la page 24 mentionne tous les partenaires actuels du dispositif. Photos: m&D.